

1568 Jan 11

Monsieur

108

105

A cause d'ung mauvais bruiet qui passe d'unroy huiet Jours
 nous a esté grande suspicion, que la rente avoit esté
 certains commissaires pour en les trouver en ce lieu, afin
 et finalement en arder les biens appartenans a un d'ice
 lequel bruiet nous fut devant hier qu'ilz avoient, et que
 a cet effect les commissaires Vander Hegey et Ginchart estoient
 mis au chemin par Berghees y avoient juramment juré
 et avoient veu que les autres qui s'en étoient amies
 et que pour le commencement de leur commission ont esté
 et qu'ils se sont personnellement fait dresser et dresser
 Bourgeois et plusieurs ensemble les autres offices de la
 ville, Les ains le lendemain rapelle d'un d'ice
 et reprins leur personnel de par le Roy d'un d'ice
 Brabant, et que pour le second acte Jz ainsint mande
 le Bailli de Vander Hegey François Jz, pour lui remettre
 l'administration de tous les biens appartenans a la Jurisdiction
 de Berghees et par-dessus que leur commission pour l'en
 former les dits biens, et de prendre finalement l'information
 de tous biens qui se sont mis en fait de la religion
 laquelle part avoient entendu de personnel qualifiés et de
 sorte que les commissaires Ouart et Ainsint sont ordonnés
 et sont d'ice transportés Jz pour la mesme fin la
 venue d'ice commissaires de jour en jour et que pour
 l'administration et superintendance de tous les biens
 de d'ice Jz, sont Jz de grand et sont de
 un d'ice ne s'en avoient point de remède pour y résister ou
 par quel d'ice. Mais nous ne pour le d'ice de un
 pour de le d'ice juramment a un d'ice d'ice
 ensemblement a Jz de vouloir prendre d'ice une d'ice
 tant de d'ice part et se semble a un d'ice que par
 quelque d'ice, d'ice Jz de d'ice d'ice, le nous
 mande sans Jz de d'ice et d'ice d'ice de nous

J'emploie selon mon pouvoir toute sagesse j'espère finissant
toujours la trace de tout et laissant pour l'avenir l'air de
revenir lequel

Monsieur priant de recevoir avec sa bienveillance et humble
vire après nous être très humblement recommandé à la
très haute grace de votre lettre de Breda le 21^e mil de
Janvier 1568

Vire avec sa très humble et obéissante
recommandation de votre conseil et des
A Breda -